

Dans de nombreux pays, les systèmes de santé connaissent des difficultés dans le développement des personnels de santé, comme le nombre insuffisant d'agents qualifiés, le faible taux de fidélisation du personnel et les pertes d'effectifs dues au VIH/sida. Les stratégies en la matière doivent dépasser les questions de salaire et de formation dans le secteur public et inclure le secteur privé. À cet égard, le Bureau régional :

travaille en étroite collaboration avec les responsables nationaux pour renforcer, de manière générale, la gouvernance et les capacités nationales pour la planification des ressources humaines et l'élaboration de politiques fondées sur des bases factuelles, et pour améliorer en particulier les performances institutionnelles des services de développement des ressources humaines des ministères de la santé et des organismes infranationaux ;

lie les ressources humaines aux objectifs et aux résultats dans le domaine de la santé afin de garantir l'engagement politique et l'élaboration de plans et de politiques en matière de ressources humaines ;

met au point des publications sur la mise en place et le renforcement de services de développement efficaces des personnels de santé aux niveaux central et infranational, élabore des plans, politiques et cadres réglementaires concernant les ressources humaines pour la santé, et met en place des observatoires des ressources humaines pour la santé et des systèmes d'accréditation nationaux.

Lien connexe

[Résolutions et documents techniques](#) (en anglais)

Friday 26th of April 2024 10:51:29 AM